

Le Conseil québécois de la musique consterné par la décision de la Ville de Montréal de mettre fin à sa programmation de concerts à la Chapelle historique du Bon-Pasteur

Montréal, le 11 mars 2008 — C'est avec consternation que les membres du Conseil québécois de la musique ont appris hier que la Ville de Montréal a décidé de mettre fin à sa programmation de concerts à la Chapelle historique du Bon-Pasteur dès l'été 2008. Alors que la Ville cherche à se positionner en tant que métropole culturelle, comment peut-elle justifier un tel désengagement, et à une telle vitesse ?

Interpellé par une note du Service de la culture invitant les organismes artistiques à déposer des propositions de partenariat avec la Ville, le CQM s'interroge sur les intentions de la Ville dans ce dossier. Que veut-elle dire par «... *le lieu, les instruments ainsi que les équipements techniques seront mis à la disposition d'un éventuel partenaire* » ? Qu'est-ce que la Ville nous dit lorsqu'elle affirme que « *la Chapelle doit demeurer à la disposition de la communauté musicale* »

? Comment croit-elle « *rendre possible la diffusion d'une programmation régulière de concerts* » ? Bref, de nombreuses questions qui devront trouver réponses avant que le CQM encourage ses membres à développer des projets de partenariat pour la Chapelle du Bon-Pasteur.

De plus, le moment choisi est bien mauvais pour faire une telle annonce. La semaine dernière, des dizaines d'organismes musicaux acheminaient aux principaux organismes de soutien, que sont le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts de Montréal, leur demande annuelle ou pluriannuelle. Ils se devaient de faire un exercice de projection et ainsi annoncer leurs projets artistiques pour les années à venir. Aucune de ces organismes n'a pu y introduire l'idée d'un projet pour la Chapelle historique du Bon-Pasteur puisque l'intention de Montréal de se retirer de sa programmation n'était pas encore connue. Ce n'est certainement pas en moins de six semaines que des projets structurants et structurés pourront être déposés avec tout le sérieux et le professionnalisme que le processus impose. Le CQM se désolerait de voir une partie de sa communauté se fragiliser dans une aventure où les risques n'ont pas été calculés.

Rappelons que la Chapelle historique, restaurée en 1987, est l'une des trop rares bonnes salles de concert à Montréal. En plus d'offrir une acoustique exceptionnelle, elle invite le public à rencontrer une diversité de styles musicaux allant de la musique classique au jazz en passant par la musique contemporaine. Elle permet de plus aux musiciens de la relève de faire connaître leur talent dans des conditions optimales.

Le CQM entend dans ce contexte faire de ce dossier une priorité et rencontrera dans les prochains jours ses membres afin de faire le point sur la situation. Il espère que la Ville pourra répondre à ses nombreuses questions afin de donner un éclairage plus optimiste quant à l'avenir de ce prestigieux lieu de concerts qui appartient aux Montréalais.

- 30 -

Source : Conseil québécois de la musique
1908, rue Panet, bureau 202
Montréal (Québec) H2L 3A2
514 524-1310 – info@cqm.qc.ca